



Brevet Professionnel de Préparateur en Pharmacie

Objectif général :
Certification

Niveau d'entrée :
V - BEPC, CAP, BEP, BPA

Degré d'exigence :
Exigé

• Objectifs :

Le préparateur en pharmacie participe selon la législation en vigueur, sous la responsabilité du pharmacien, à tout ou partie des fonctions suivantes :

- A- Fonction délivrance
- B- Fonction préparation et conditionnement
- C- Fonction conseil, prévention, information, formation et communication
- D- Fonction vigilance
- E- Fonction accueil et vente
- F- Fonction documentation
- G- Fonction gestion des stocks
- H- Fonction administrative
- I- Fonction hygiène
- J- Fonction maintenance

Aussi, à l'issue de la formation, le salarié sera capable :

- De délivrer des médicaments et des produits assimilés
- De préparer et conditionner
- De conseiller, prévenir et informer
- D'accueillir et de vendre
- De gérer les stocks

• Contenu :

- Chimie – Biologie (chimie, biochimie, microbio, immuno, botanique)
- Pharmacie galénique
- Sciences pharmaceutiques (anatomie – physiologie, pathologie, pharmacologie, phytothérapie, toxicologie, homéopathie, pharmacognosie, dispositifs médicaux)
- Travaux pratiques et reconnaissances
- Législation pharmaceutique et du travail, gestion d'officine
- Communication professionnelle, méthodologie de travail

• Pré-requis :

- Être titulaire du Bac ou d'un niveau Bac ou d'un BEP Carrières Sanitaires & sociales ou d'un CAP Aide Préparateur en pharmacie ou d'un CAP d'employé en pharmacie et sa mention complémentaire.
- Être recruté dans le cadre d'un contrat de professionnalisation
- Satisfaire aux épreuves de sélection en français/maths/biologie/chimie/raisonnement logique

